

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, lire de propos délibéré, un livre tandis qu'il écoute les questions et y répond, est de sa part une conduite indigne.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député voudra peut-être maintenant poser sa question supplémentaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je désire demander à notre premier ministre courtois et plein d'égards...

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Il n'y a pas de limite à cette stupidité. Je désire demander au premier ministre si, comme le recommande le rapport, le gouvernement a pris des mesures en vue de minimiser les inconvénients auxquels font face les corps intermédiaires qui essaient d'influencer la marche et la politique du gouvernement, en comparaison des groupes commerciaux et professionnels. Le gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de minimiser ces inconvénients ou songe-t-il à en prendre?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le député conviendra avec la présidence que c'est une question très vaste. Si le premier ministre peut y répondre brièvement, je lui permettrai de le faire, mais je fais remarquer respectueusement et avec bienveillance au député de York-Sud qu'une telle question exige normalement une déclaration très générale qui doit être faite à l'appel des motions. Ceci dit, je permettrai toutefois au premier ministre de répondre à la question supplémentaire du député.

Le très hon. M. Trudeau: La réponse, monsieur l'Orateur, est évidemment que le nombre très important de subventions accordées dans tous les domaines que j'ai mentionnés plus tôt en sont la preuve.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre brève question supplémentaire. Le premier ministre s'engagerait-il à faire une déclaration à la Chambre à l'appel des motions au sujet du rapport que j'ai mentionné et qui porte la signature de M. Bernard Ostry, président du comité interministériel, et à nous dire quelles mesures le gouvernement a prises, s'il l'a fait, pour appliquer les conclusions et les recommandations de ce rapport.

• (1540)

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'habitude et le gouvernement non plus de faire des déclarations fondées sur des rapports confidentiels préparés à l'intention du gouvernement et qui ont été obtenus par je ne sais quel moyen.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

SHERBROOKE—LES RETARDS DANS LE VERSEMENT DES PRESTATIONS—LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FONCTIONNAIRES

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Ces jours derniers, en son absence, incontrôlable, bien sûr, je signalais à son secrétaire parlementaire, qu'une situation très difficile se présentait au bureau d'assurance-chômage du district de Sherbrooke, savoir qu'on avait augmenté le nombre d'employés d'environ 25 ou 30 p. 100, dans les mêmes locaux, et que ceci diminuait énormément le service qu'on devait donner aux chômeurs, parce que plusieurs attendent de toucher leurs chèques d'assurance-chômage depuis huit ou dix semaines. Est-ce que l'enquête à ce sujet est terminée, et est-ce que l'honorable ministre peut dire qu'on fait quelque chose pour améliorer cet état de choses, aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je dois avouer qu'on ne m'a pas signalé la prétendue lenteur du bureau d'assurance-chômage de Sherbrooke, mais j'examinerai l'affaire le plus tôt possible et ferai rapport au représentant.

* * *

L'INDUSTRIE

DOMINION AVIATION—LA DEMANDE D'UNE SUBVENTION RELATIVE À UN APPAREIL ADAC—L'EXPLICATION DU REJET

M. G. W. Baldwin (Peace River): Je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement a-t-il rejeté la demande de Dominion Aviation, une compagnie de l'Ouest du Canada qui participe à la mise au point d'appareils à décollage et atterrissage courts en vue d'obtenir des subventions ou une assistance en vertu d'un programme du gouvernement? Si tel est le cas, à la lumière des nouvelles selon lesquelles cette compagnie aurait entrepris des pourparlers avec des sociétés américaines, y compris la Howard Hughes Industries, au sujet de la vente éventuelle de la compagnie, le gouvernement reviendra-t-il sur sa décision?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je ne peux évidemment pas me souvenir de chaque demande présentée à mon ministère pour l'obtention de subventions à la recherche et au développement car s'il en était ainsi, le député m'accuserait de participer au choix.

M. Baldwin: Étant donné l'urgence de la question et l'importance du travail auquel cette compagnie participe, le ministre s'empressera-t-il d'examiner immédiatement la question pour savoir si une demande de ce genre a été rejetée et si le gouvernement entend revenir sur sa décision, en vue de renflouer cette compagnie?

L'hon. M. Pepin: Je le ferai volontiers.

J'en profite pour nier une rumeur à laquelle ont fait allusion, il y a deux jours, les députés de Lachine et de Sainte-Marie...

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le ministre veut faire une déclaration, il doit revenir à l'appel des motions. Toutefois, s'il répond à une question déjà posée, il peut le faire maintenant. Je lui accorde la parole à cette fin.